

## Procès-verbal du Conseil Municipal

du Jeudi 05 SEPTEMBRE 2024

Étaient présents : Jean-Yves BRUNELLA, Sophie LEPARLIER, Séverine VOIDEY, Jacqueline JEANNENOT, Hervé JEANNENOT, Claude GARNERET, Jean-Luc DORNIER, Annie ANDRE, Jean Claude RONDOT, Olivier SOREZ

Excusés : Cyril BLANCHOT

Secrétaire de séance : Sophie LEPARLIER

Elue à l'unanimité

### 1) Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 6 JUIN 2024

**Voix POUR : 10    Voix CONTRE : 0    Abstention : 0**

### 2) Décision de virement de crédits n°01-2024

Pas de délibération nécessaire : le Maire a les pouvoirs de réaliser ce virement de crédits.  
Monsieur le Maire rend simplement compte aux membres du Conseil Municipal

### 3) Délibération n° 20-2024 : Admission en non-valeurs

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal la liste des créances transmise par le SGC de Valdahon-Baume pour admission en non-valeur.

Exercice 2021

Numéro de la liste 4859230331

Titre 47 exercice 2019 objet location de salle montant restant à recouvrer : 0,77 €

En effet depuis 2021 figure une dette pour la location de la salle de 0,77€

La personne débitrice a indiqué avoir réglé depuis

Compte tenu de la modicité de la somme, il est demandé de passer la somme en non-valeur

Les membres du Conseil Municipal autorisent le Maire à signer tous documents concernant ce dossier.

**Voix POUR : 10    Voix CONTRE : 0    Abstention : 0**

### 4) Délibération n° 21-2024 : Mise à enquête publique pour l'aliénation partielle du chemin rural de la roche

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que, dans le cadre de l'aliénation partielle du chemin rural de la Roche, il est nécessaire de soumettre le projet à enquête publique.

Cette dernière se déroulera du 24 septembre au 08 octobre 2024 inclus. Le Commissaire Enquêteur tiendra 2 permanences à la Mairie d'AUTECHAUX :

Mardi 24 septembre 2024 de 09h00 à 11h00

Lundi 30 septembre 2024 de 16h00 à 18h00

Cette enquête étant menée conjointement avec la commune de VERGRANNE, les frais d'indemnisation du commissaire enquêteur seront pris en charge à hauteur de 50% par chacune des deux communes.  
Il est également nécessaire de publier les avis de l'enquête publique dans la presse.

Les membres du Conseil Municipal autorisent le Maire à signer tous documents concernant ce dossier.

**Voix POUR : 10    Voix CONTRE : 0    Abstention : 0**

### 5) Délibération n° 22-2024 : Décision modificative

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide de voter des crédits suivants :

| Fonctionnement  | Investissement  |
|---|---|
| <u>Dépenses :</u><br>C/6068 : + 4 000€<br>C/615231 : + 13 000€<br>C/61524 : + 6 000€<br>C/6413 : + 3 000€<br>C/6411 : + 5 000€<br>c/023 : - 21 000€ | <u>Dépenses :</u><br>C/203 : + 15 000€                        |
| <u>Recettes :</u><br>C/7022 : + 6 000€<br>C/742 : + 4 000€  | <u>Recettes :</u><br>C/021 : - 21 000€<br>C/10226 : + 36 000€ |

Ces écritures s'expliquent par les points suivants :

La commune devra régler des sommes dans le cadre du litige avec Mr Mme BRIAND DECAMPS

Aire de jeux : coût pour retirer du sable et remettre des graviers sous tirolienne, pancartes..

Compte bois

Rémunération de personnel : il y a eu une erreur dans les prévisions

Environ 15000 pour diverses études

Les membres du Conseil Municipal autorisent le Maire à signer tous documents concernant ce dossier.

**Voix POUR : 10    Voix CONTRE :    0    Abstention : 0**

### QUESTIONS DIVERSES

#### CITERNE DE LA PLAINE FIN :

Le maire indique un problème de fonctionnement lors du premier essai des pompiers (pas de validation en raison d'une fuite)

SOGEA a pris en charge la pose de béton supplémentaire

L'installation devrait être validée prochainement

Coût environ 41000 € HT

Demande subvention est partie (pour 13000 €)

Préfecture devrait nous verser 5000 euros aussi

+ la commune récupèrera le FCTVA

#### ZAER

Une réunion a eu lieu jeudi dernier.

La zone avec énergies photovoltaïques a été étendue à toute la carte communale

#### FPIC

Un rappel : Il avait été voté que c'était la communauté Doubs baumois qui percevait ou payait les sommes au titre du fonds de péréquation

Pour information depuis 2017 la communauté de communes a perçu deux fois des fonds

#### Révision carte communale :

Ce qui bloquait : la commune de Verne a un terrain qui était en zone artisanale (ancien projet circuit environ 5 hectares) Il lui est demandé de déplacer cette zone artisanale après l'entreprise Peseux derrière Sotraman

Il est prévu de redéfinir les zones habitations

#### POINT BATIMENT (ancien terrain famille DAUPHIN)

Les appels d'offre vont bientôt démarrer

#### Colombarium

Il reste une case. Un devis pour ajouter des places sera demandé

#### Réunion doit être organisée pour le bois

#### Affaire BRIAND DECAMP


La commune est assurée. L maire doit faire le point sur ce qui va être pris en charge

Les travaux doivent être faits dans un certain délai

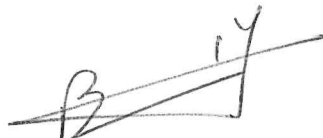
Prochaine réunion de conseil : jeudi 24 OCTOBRE 2024 20H30

Remerciements du club 3eme Age pour l'attribution de la subvention

**Séance levée 21H55**

A large, stylized handwritten signature consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Sophie LEPARUÏER

A handwritten signature consisting of a large letter 'B' followed by a vertical line and a horizontal line crossing it, with a small 'y' or '4' above the vertical line.